



Compte-rendu de la réunion régionale du 25 mars 2013 à Cavillon

Déclinaison régionale du plan national d'actions « Agir pour la Loutre d'Europe »

2010-2015

Personnes présentes :

Mr BALUFIN, SMIA Aigues - BLANC Gilles, CEN PACA - BLANC Renaud, ONCFS - BOCA François, SMAVD - BRUSSON Romain, CNR - CHAVY Dominique, PNR Verdon - CONAN Sébastien, fdaappma13 - CROQUET Virginie, ONCFS - GOLIARD Magali, LPO PACA - HAMEAU Olivier, LPO PACA - HUET Candice, LPO PACA - JOHANET Aurélie, LPO PACA - KABOUCHE Benjamin, LPO PACA - KUHN Rachel, SFEPM - MARGUERAT Dimitri, indépendant - Mr PAROLA FD pêche protection milieux aquatiques, PASCAL Marine, Les Amis des Marais du Vigueirat - RABEMANANJARA Florian, PNR Camargue - RIGAUX Pierre, LPO PACA - ROCHE Marie-Ange, Commune de Caderousse - ROLLAND Robin, DREAL PACA - ROMBAUT Cyril, ONCFS - ROUX Anthony, SMAEMV - THAREL Corentin, FD pêche protection milieux aquatiques.

Excusés :

BRICHARD Jérôme, PNR Luberon – Dominique CHAVY, PNR Verdon – Anthony OLIVIER, Tour du Valat – Grégoire MASSEZ – Marais du Vigueirat

Déroulement :

Accueil par Benjamin KABOUCHE, Directeur de la LPO PACA. La LPO PACA a en charge la coordination régionale de la déclinaison du PNA Loutre.

Introduction par Pierre RIGAUX, mammalogue de la LPO PACA, en charge du Plan d'actions pour la Loutre en région PACA, plan d'action décliné en région suite à la réapparition de la loutre en 2009 dans la région PACA par le Nord Vaucluse.

Présentation d'un diaporama avec discussion entre les acteurs.

Cf Diaporama PPT.

L'objectif du plan est de permettre et de faciliter la recolonisation de la Loutre dans son aire de répartition d'origine, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

- Remise du document l'essentiel du plan d'actions « Agir pour la loutre d'Europe » téléchargeable également sur le lien suivant :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Loutre_brochure.pdf

- Le plan national d'action en faveur de la Loutre d'Europe complet à télécharger :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Loutre_Europe_2010-2015-2.pdf

Les enjeux – Remarques des participants

- Robin ROLLAND (DREAL PACA)

Consolider le réseau d'acteurs pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre et accompagner son retour sur le territoire. Améliorer les conditions de cohabitations.

- Gilles BLANC (CEN PACA):

Comment la Loutre va recoloniser un grand fleuve artificialisé comme le Rhône et à partir de là sur les cours d'eau méditerranéen ?

Chute des indices depuis 2012 constatée suite à une progression 2009/2012.

- Rachel KUHN (SFEPM).

Importance du protocole pour permettre une synthèse standardisée, voir comment adapter les protocoles aux relevés des terrains naturalistes.

- Gilles BLANC (CEN PACA):

Récolte des épreintes avec un tube sillicagel pour analyse ADN comme cela se fait en Rhône-Alpes.

Pour ceux qui prospectent régulièrement, il serait bien d'avoir les protocoles et des tubes pour l'analyse ADN. Gilles confirme des données Loutre d'Europe sur l'Ouvèze transmises dans la base de données SILENE FAUNE.

Pierre voit avec Gwenaël JACOB et Lionel JACOB du CORA Rhône Alpes pour récupérer le protocole de recueil des épreintes.

Zones positives en 2013 au début des prospections sur le Rhône, le Lez, l'Aigue, la Durance (Mérindol) et Camargue.

- Elue à Caderousse &

Aménagement de l'Aigue pour la restauration d'un enrochement sur Caderousse : projet refusé sur un secteur par la DDT84 alors qu'il y a des enjeux humains avec les risques inondations. La Loutre ne doit pas être un frein à l'enjeu écologique des cours d'eau. Dossier en lien avec la loi sur l'eau, étude d'impact, étude complémentaire.

- Rachel KUHN (SFEPM).

Réalisation d'un guide pour la prise en compte de la Loutre dans la gestion des milieux.

- Robin ROLLAND (DREAL PACA)

Notion d'évaluation patrimoniale avec l'objectif de maintien des populations. Plus l'espèce est rare, plus l'évaluation patrimoniale va être défavorable à l'aménageur. Il y a des principes généraux pour la gestion écologique des cours d'eau, qui ne sont pas forcément des surcoûts. Aujourd'hui, la prise en compte de la biodiversité est nécessaire dans tous projets d'aménagement. Aujourd'hui, les dossiers sont instruits par les DREAL et les DDT avec étude des dérogations et mesures compensatoires possibles. Normalement, il faut toutefois une présence avérée de l'espèce. Importance de la communication de tous les acteurs afin de porter à connaissance avec le plus de transparence possible et la rigueur scientifique, dans une volonté que tous les acteurs soient informés pour agir tous ensemble en conséquence.

Données SILENE FAUNE à récupérer pour les PNA et échanges de données nécessaires entre les différentes données faune existantes dans le cadre des PNA. Toutes les données disponibles devraient être échangées.

- Virginie COCQUET (ONCFS)

L'ONCFS est un établissement national qui n'est pas prêt à utiliser des bases de données régionales car la gestion des données est faite au niveau national (SINP).

Compte-rendu des actions : seuls les commentaires sur les actions citées ont été notés.

Action 11 : Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques.

En complément du PPT :

- Courrier adressé aux communes à adresser à la SFEPM + prévoir un nouveau courrier 2013 aux communes concernées.
- Aigues et Ouvèze : fiches actions et suivis dans le document d'objectif Natura 2000 (cf. Anthony ROUX – SMAEMV)
- Natura 2000 Rhône Aval (cf Florian) où la Loutre est prise en compte

- Prise en compte dans le projet de contournement autoroutier d'Arles de la Loutre (cf Grégoire MASSEZ, AMDV).

Action 12 : Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité

Robin ROLLAND (DREAL PACA)

- Elaboration zonage Loutre et mammifères semi-aquatiques pour la SCAP : cercles de protections réglementaires. La Loutre est une espèce identifiée, en 2012, avec les partenaires, identification des territoires à enjeux répondant aux critères de la SCAP. ~200 territoires identifiés répondant aux critères (~5% en dehors des espaces protégés) sur la base de données existantes. 18 PPE (Projet Potentiellement Eligible) dont 5 traduits en espaces protégés (ex. Parc National des Calanques, Réserve Biologique de l'ONF). La SCAP continue pour proposer de nouveaux territoires à protéger (ex. Projet d'arrêté de biotope de la Nesque dans le Ventoux). Mi-2013 pour faire repartir la SCAP. Une révision de la liste d'espèces pouvant être prise en compte dans la SCAP sera faite en 2014.

Action 13 : Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence

Rencontres avec CNR

Rencontres avec EDF (Cadarache)

SMADV : prévoir des prospections ciblées Loutre dans les appels d'offre.

Benjamin : Idéal avoir une bonne connaissance globale pour anticiper.

Action 14 : Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe

Prise en compte de la Loutre et des milieux aquatiques dans l'élaboration du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique).

Action 16 : Faciliter le franchissement des barrages

Pour les maitres d'ouvrage des grandes infrastructures : aménagement périphérique pas forcément très lourds à mettre en œuvre. Rencontre EDF (Durance) et CNR (Rhône).

Les grands barrages peuvent être un frein à leur recolonisation bien que les mammifères peuvent passer en marchant. Un passage à Loutre peut être envisagé avec des passages poissons. Démarche assez longues et possiblement couteuses, quelques syndicats jouent le jeu mais ce n'est pas le cas de tous.

Action 18 : Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules

Que faire en cas de découverte de cadavre d'une loutre ?

- Prendre une photo en priorité
- Prélèvement d'un cadavre ne peut se faire dans autorisation nécessaire
- Projet de protocole en cours par la SFPEM (récolte d'oreille...)
- Discussion en cours avec le réseau SAGIR au niveau national pour les analyses
- A ce jour, constat ONCFS

Actions communication

La Lettre du Parc naturel régional de CAMARGUE – mars/avril 2013

http://www.parc-camargue.fr/getlibrarypublicfile.php/f516264e3f7ba1dafb40489b2e8b70ad/parc-camargue/collection_library_fr/201300015/0001/VISAGES_Camargue_mars_avril.2013.pdf

Pisciculture / pêche

La question de la Loutre est à prendre en considération pour l'avenir. A ce jour la question des piscicultures dans la région n'est pas un enjeu parmi les plus urgents mais elle peut devenir importante. La question des engins de pêche en Camargue est importante (nasses, filets).

Le Plan prévoit sensibilisation et action de protection des piscicultures.

Recensement des associations de pêche (liste bien suivie par la Fédération de pêche de Vaucluse).
Fonds européens pour la Pêche peut permettre de financer des actions de protection de la Loutre.
Certains PNR et Natura 2000 en France financent des aménagements. Formation et information des pêcheurs possible. Pêche de loisir : importance de sensibiliser les pêcheurs pour que la loutre ne soit pas considérée comme un problème.

Formations proposées par la LPO PACA :

<http://paca.lpo.fr/formation>

Formation « Loutre d'Europe » gratuite pour les participants, prise en charge dans le PNA.

2 formations / ans.

Ouverture des travaux de suivi de terrain aux autres mammifères aquatiques.

- Campagnol Amphibie, espèce protégé depuis fin 2012. Il existe une plaquette de la SFEPM. L'ONCFS demande les données pour permettre un meilleur suivi de l'espèce et des milieux associés pour la surveillance.
- Castor d'Europe : revue de l'ONCFS. Ambition pour 2013 de cumuler les données ONCFS et des naturalistes locaux en région. L'ONCFS national (réseau castor) n'a pas souhaité donner les données de Castors précises à la LPO PACA. Virginie COCQUET précise que l'ONCFS a pour mission de travailler sur les fronts de colonisation.

Perspectives - Cf PPT

Fiches actions et guides de la prise en compte de la Loutre au sein du réseau Natura 2000 – courant 2013.

Remerciements DREAL PACA

Remerciements des participants présents à la réunion.

Remerciements LPO PACA

CONTACT :

Pierre RIGAUX – pierre.rigaux@lpo.fr

LPO PACA

Siège social régional

Villa Saint Jules - 6, avenue Jean Jaurès - 83400 Hyères

Tél : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr

Site Web: <http://paca.lpo.fr> - <http://www.faune-paca.org>